

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE SEYSES SAVES situé sur la commune de SEYSES SAVES.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Charcuterie certifié Bio ou équivalent 1,5Kg (réponse le 23/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/02/2026
- 10 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Fromage de chèvre certifié Bio ou équivalent 0,6Kg (réponse le 23/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/02/2026 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Fromage tomme certifié Bio ou équivalent 0,6Kg (réponse le 23/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/02/2026 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Steak haché certifié Bio ou équivalent 18Unité(s) (réponse le 23/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/02/2026 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Viande de veau certifié Bio ou équivalent 2Kg (réponse le 23/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/02/2026 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Viande de volaille certifié Bio ou équivalent 2Kg (réponse le 23/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/02/2026 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Yaourt nature certifié Bio ou équivalent 18Unité(s) (réponse le 23/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/02/2026 - 10 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraisons possibles les lundis-mardis-jeudis-vendredi à partir de 9h jusqu'à 15h00 Sonner à l'interphone au niveau de l'école

Date limite de remise des offres :

23/01/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande

publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 25%
- Qualité du produit (fraicheur) (Distance parcourue entre le lieu de production et le lieu de livraison) – 25%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COMMUNE DE SEYSSES SAVES
- Géraldine TERRANCLE
- au village
- 32130 SEYSSES SAVES
- Responsable des achats : Josiane SAINT SUPERY
- Téléphone :
- Courriel : valerie.laclario@ccsaves32.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Auch